

COMMUNIQUE DE PRESSE

HORAIRES D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA PREFECTURE, DES SOUS-PREFECTURES

LE JEUDI 28 MARS 2013

Les services de la préfecture, des sous-préfectures de Condom et de Mirande seront exceptionnellement ouverts au public le **jeudi 28 mars 2013** selon les horaires suivants :

Préfecture d'Auch

Guichets de délivrance des titres de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du service des cartes grises fermé au public l'après midi).

Autres services de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Sous-préfecture de Condom

de 8 h 30 à 10 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Sous-préfecture de Mirande

de 8 h 30 à 10 h 45 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur l'Internet Départemental de l'Etat : <http://www.gers.gouv.fr>